



Siège Social
SYVEDAC
9, rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 1^{er} octobre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi sept^r octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 56

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : Mme BARILLON - M. BERTHAUX – Mme BONAMY – Mme COUE DA SILVA – M. COUTANCEAU – M. DEGOULET – M. DIVIER – M. DUTHILLEUL – M. FLAUST – M. GOUTTE – M. GUENOC – M. GUIDI – M. JOBEY – Mme LAMY – M. LANDEMAINE – M. LE LAN – M. LECERF – M. PINTHIER – M. POTTIER – M. PRIEUX – M. RAVENEL – Mme RIBALTA – M. ROBERT – M. SIMAR.

Délégués suppléants : M. BONNE – Mme LEFEVRE – M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

Délégués titulaires : M. COOL – M. GUILLOT – M. MARIE – Mme NOGUES – Mme REVERT – M. TISSIER – M. VIGAN.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS – M. GERMAIN - Mme GRANA – Mme LELIEVRE - M. PAZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Délégués titulaires : M. DENOYELLE.

Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. VALENTIN.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE**

Délégués titulaires : M. ALIMECK – M. BLAIS – M. DEWAELE – M. GUILLEMOT – M. LE BRET (18h00 à 19h15) – M. LEBRETHON

Délégué suppléant : M. DELILE (19h15 à 19h45).

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

Délégués titulaires : M. OUIN.

Délégué suppléant : M. FURON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

14-251402681

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

SYVEDAC 17/10/2025

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité compétente par délégation

9, rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

 syvedac.org



Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. ADAM – M. BAIL – M. BERNARD – M. BOURGUIGNON – Mme BRIAND – Mme BURGAT – M. CHRETIEN – M. DESVAGES – Mme DIOUF – M. ESCACH – M. FIQUET – Mme LEGRAND – M. LESELLIER (Décédé) - M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. MATA – M. MATHON – M. MONTONI – M. RENOUF – M. RIVOIRE – Mme SASSIER - M. SERÉE – Mme THOMAS – M. VINCENT.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. BRIARD – M. CHEDEVILLE – Mme DESHAYES – M. GALLIER – M. GILAIN – Mme LAMY – M. LOUIS – Mme WASSNER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. DELAHAYE – M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégué titulaire : Mme BLANCHER – M. GOBE – M. MAUGER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. AMILCAR – M. GUILLEMETTE – Mme LONCLE – M. PESQUEREL.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. GOBERT – M. LANGLOIS – M. SIX – M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

14-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

SYVEDAC
Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité compétente par délégation
Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

 www.syvedac.org

Comité syndical du 7 octobre 2025

10. FINANCES – EXERCICE 2026 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES.

Les syndicats intercommunaux comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants sont tenus d'organiser un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Ce débat doit impérativement se tenir dans un délai maximum de dix semaines précédant le vote du Budget Primitif.

Pour répondre à cette obligation, je vous sou mets les orientations budgétaires qui pourraient être retenues pour l'exercice 2026.

Le budget 2025 était élaboré sur une base de 105 500 tonnes d'ordures ménagères résiduelles intégrant l'adhésion de Pays de Falaise et Val ès Dunes.

Le tonnage prévisionnel au 31 décembre 2025 est à ce jour de 105 500 tonnes.

En raison de la poursuite des actions de sensibilisation à la réduction et au tri, et de l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires, le budget 2026 pourrait être élaboré sur une base d'environ 108 000 tonnes de déchets ménagers incinérés se décomposant comme suit :

- 95 800 tonnes pour les adhérents historiques ;
- 9 000 tonnes pour les adhérents entrés au 1^{er} janvier 2025, Pays de Falaise et Val Es Dunes ;
- 3 200 tonnes pour les nouveaux adhérents au 1^{er} janvier 2026, Cingal Suisse Normande (16 communes) et SMICTOM de la Bruyère (25 communes de Cingal Suisse Normande).

En fonctionnement :

1. Pour l'activité "Incinération" (qui compte également l'activité « Prévention ») :

Le Budget Primitif 2026 devra intégrer les points suivants :

- Le maintien de la rémunération du délégataire SIRAC au même tarif que celui constaté en 2025 (les indices utilisés pour la révision des prix semblent se stabiliser) ;
- Le maintien de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes Incinération (TGAP) à 15,00 € par tonne en 2026 (idem 2025).

	2024	2025	2026
En €/tonne	14	15	15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du 7 octobre 2025

A noter que la Commission européenne a lancé une étude en 2024, devant se finaliser d'ici juillet 2026, sur l'impact de l'inclusion (entre 2028 et 2030) des unités de valorisation énergétique des déchets dans le système européen d'échange de quotas de CO₂. Une telle inclusion aurait des impacts majeurs sur l'équilibre économique des UVE, sans pour autant réduire efficacement leurs émissions de CO₂, avec un coût estimé de 30 à 35€/tonne, comparé aux 15€/tonne de TGAP en 2026. La FNADE et la FEDENE se mobilisent pour défendre les UVE et trouver une solution alternative : un mécanisme fiscal adapté au secteur des déchets qui permet de concilier les objectifs de décarbonation avec les réalités opérationnelles des UVE.

- Les crédits alloués à la prévention des déchets sont estimés à 227 000 € (hors frais de personnel), dont 90 000 € pour la poursuite du développement du compostage partagé.
- Le prolongement des 4 contrats de projet de maitres composteurs jusqu'à la fin de l'exercice 2026 (ces postes étant soutenus par l'ADEME jusqu'au 31/12/2026).

Pour mémoire, à la suite des demandes d'adhésion au SYVEDAC, il était convenu de majorer la contribution pour le traitement et la valorisation des ordures ménagères de + 10€ HT par tonne pendant 5 ans, soit :

- Pays de Falaise et Val ès Dunes : +10€ de 2025 à 2029 ;
- Cingal Suisse Normande (16 communes) et SMICTOM de la Bruyère (25 communes) : + 10€ de 2026 à 2030.

Pour l'année 2026, il est proposé les contributions suivantes (TVA à 10%) :

- 108 € HT par tonne pour les adhérents historiques (même contribution qu'en 2025) ;
- 118 € HT par tonne pour les adhérents Pays de Falaise, Val ès Dunes, Cingal Suisse Normande (16 communes) et SMICTOM de la Bruyère (25 communes).

Il est précisé que cette contribution intègre le préfinancement de la construction de la 3^{ème} ligne d'incinération à hauteur de 0.33€ par tonne pour 2026.

2. Pour l'activité "Tri et valorisation des collectes sélectives" :

Pour rappel, le montant total des recettes perçues pour le recyclage des emballages ménagers (soutiens CITEO à la tonne triée et revente des matériaux), sont d'abord minorées des charges du Syndicat liées au tri (factures des prestations de tri, charges de personnel, dépenses de communication).

Accusé de réception en date du 14/10/2025

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire. Si la soule est une charge, elle est répartie entre l'ensemble des groupements et appelée par le

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente. Si la soule est une subvention, elle est entièrement reversée aux groupements.



Comité syndical du 7 octobre 2025

Le solde lié à l'exercice 2025 intervenant en 2026 sera une subvention et sera reversée auprès de chaque adhérent du Syndicat en 2025. Les nouveaux adhérents entrant au 1^{er} janvier 2026 ne bénéficieront pas en 2026 de ce reversement lié à l'exercice 2025.

3. Pour l'activité "Traitement des déchets verts" et "Déchets alimentaires" :

Jusqu'au 31 mars 2026, les résidus de jardin sont traités par deux prestataires :

- Société de Propreté et d'Environnement de Normandie (SPEN) sur les plateformes de compostage de Billy, Carpiquet (sous-traitance SO COMPOST) et Fontaine-Etoupefour (sous-traitance SEP Valorisation) ;
- SMICTOM de la Bruyère sur la plateforme de St Martin de Fontenay.

La contribution des groupements membres du SYVEDAC était fixée à 33 € HT/tonne de résidus de jardin traitée par compostage en 2025.

Le SYVEDAC procédera au lancement d'une consultation pour un nouveau marché à compter du 1^{er} avril 2026. Les prix de ce nouveau marché n'étant pas connus, il est proposé de maintenir ce tarif à 33 € HT/tonne traitée par compostage en 2026.

Pour le traitement des déchets alimentaires, il est proposé un montant de contribution de 77 € HT/tonne en 2026. Pour mémoire, en 2025, le montant de la contribution était de 76 € HT/tonne, pour un traitement par compostage en mélange avec les résidus de jardin sur la plateforme de BILLY. Ce marché prend fin au 31 mars 2026. Les prix, à compter du 1^{er} avril 2026, ne sont à ce jour pas connus.

4. Pour l'activité "Traitement des encombrants" :

Jusqu'au 31 mars 2026, les encombrants sont réceptionnés et triés à Blainville-sur-Orne par la société SUEZ RV NORMANDIE, pour extraire une fraction de valorisation matière. Les refus non valorisables sont enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) des Aucrais.

La contribution des groupements était fixée à 189 € HT/tonne d'encombrants en 2025 (TGAP de 65 € la tonne comprise).

Comme pour le traitement des déchets verts et déchets alimentaires, un nouveau marché interviendra au 1^{er} avril 2026. Compte tenu de l'évolution des tarifs pour le traitement des encombrants, il est proposé d'envisager une contribution 2026 à 198 € HT/tonne (TGAP comprise).

En investissement :

Cette section comportera essentiellement, en dépenses les prévisions suivantes :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE L'amortissement du capital des emprunts du Syndicat pour notamment les travaux de

Accusé certifié exécutoire modernisation des fours et chaudières de 2008/2009 ;

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Des frais informatiques relatifs aux logiciels pour 14 340 € et aux matériels pour 8 000 € ;

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du 7 octobre 2025

- Des frais d'étude concernant la création d'une 3ème ligne d'incinération à l'UVE pour 1 600 000 € (pour mémoire, le SEROC participe à hauteur de 50% des frais de préfinancement et d'annuité d'emprunt) ;
- Des frais relatifs aux travaux du futur quai de Transfert à Hermival-les-Vaux pour 3 984 000 € ;
- Une enveloppe de 941 500 € pour anticiper certains travaux ;
- Des remboursements du capital des emprunts à hauteur de 2 050 000 €.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1, L 5211-1 et L 5211-11 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026 ;

DIT QUE la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			Budget total 2025 BP+RP+BS+DM	Proposition BP 2026
33	023	Virement à la section d'investissement	3 841 237,26	565 525,00
LC	Nature M57	INCINERATION / PREVENTION		
7	611	Exploitation Unité de Valorisation Energétique	6 956 500,00	7 276 000,00
10	6182	Documentation technique et générale	1 827,25	1 900,00
11	6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00
14	63512	Taxes foncières	73 000,00	73 000,00
40	6234	Réceptions	770,87	1 000,00
43	6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00
1584	6281	Concours divers - Cotisations aux associations	4 789,00	5 000,00
3116	627	Services bancaires et assimilés	12 000,00	8 000,00
10168	62878	Convention MAD moyens CUCLM / NCPA	197 000,00	210 000,00
10176	611	Assistance gestion de la dette	4 000,00	4 500,00
10177	617	Etudes et recherches	39 000,00	62 000,00
14222	60632	Fournitures de petit équipement	1 400,00	300,00
15244	61351	Location véhicules	5 000,00	9 250,00
15245	60622	Carburant	4 200,00	4 200,00
15248	60636	Vêtement de travail	596,00	500,00
16252	6161	Assurances	41 500,00	35 000,00
16253	61551	Entretien et réparations matériels roulants	2 500,00	3 000,00
17267	6261	Frais d'affranchissement	1 900,00	1 900,00
18276	611	Autres prestations de services	-	-
19293	611	OM - Transfert NCPA + CALN	702 000,00	700 000,00
23350	6236	Communication - catalogues et imprimés	10 000,00	5 000,00
23351	611	Economie circulaire	17 909,00	20 000,00
23370	62878	Reversement Contribution transfert transport	34 600,00	-
23371	6185	Frais de colloques et séminaires	1 020,00	1 000,00
24390	6188	Référents déontologiques	200,00	200,00
24401	6251	Voyages, déplacements et mission	-	1 000,00
24405	6281	Concours divers	229,13	-
24416	6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE	-	-
24419	61358	Locations mobilières - Autres	-	-
20319	62878	Prévention-Remboursement de frais CALN	51 400,00	51 400,00
12/23372	6236	Catalogues et imprimés	13 672,75	2 150,00
13/19291	6251	Voyages et déplacements	3 900,00	4 000,00
23354/23355/23356/	611	Contrats de prestation entreprises	90 767,00	107 540,00
11183/20312/23366	6184	Formation agents (hors CNFPT)	14 100,00	6 000,00
11189/23349	6232	Fêtes et cérémonies - cartes de vœux	6 980,00	1 000,00
19292/14221	6247	Abonnement transport	4 000,00	4 000,00
6/21333	6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 300,00
8 / 23379	6156	Maintenance	9 400,00	12 450,00
		Prévention (toutes dépenses confondues)	176 609,42	136 770,00
		Biodéchets (toutes dépenses confondues hors personnel)	50 460,00	88 440,00
		Total 011	8 548 430,42	8 851 800,00
19278	64111	Rémunération du personnel	661 000,00	736 100,00
		Total 012	661 000,00	736 100,00
18	65311	Indemnités des élus	71 600,00	70 000,00
19	65313	Cotisations patronales retraite (élus)	8 000,00	7 900,00
551	65748	Subventions aux associations	8 000,00	8 000,00
2604	65312	Frais de mission et déplacement	1 000,00	1 000,00
2610	6583	Intérêts moratoires	200,00	200,00
9163	6584	Charges exceptionnelles pour amendes fiscales et pénales	100,00	-
11182	65315	Formations élus	-	3 000,00
13205	65748	Autres personnes de droit privé	8 000,00	4 000,00
17262	657351	Subventions versées aux adhérents - Plan d'accompagnement prévention	15 000,00	15 000,00
19294	65748	Subvention CLAS	5 000,00	4 000,00
19297	65888	DRH - Arrondis prélèvement à la source	10,00	10,00
25422	657341	Sub versée aux adhérents communes - Plan d'acc prévention	5 000,00	5 000,00
		Total 65	121 910,00	118 110,00
24	66111	Intérêts des emprunts	285 600,00	270 000,00
4126	6615	INTERETS OUVERTURE LIGNE DE CREDIT	-	20 000,00
7154	65888	Autres chgs diverses de gestion courante	-	-
8162	66112	Intérêts rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00
		Total 66	295 600,00	300 000,00
8159	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	-	-
	675	Valeurs comptables des immos cédées		
		Total 67	-	-
45	6811	Dotations aux amortissements	2 411 091,00	2 314 435,00
1218	6865	Dotations aux amortissements - Ministère de l'Intérieur	-	-
		Total 042	2 411 091,00	2 314 435,00
		S/TOTAL INCINERATION / PREVENTION	15 879 268,68	12 885 970,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



TRI SELECTIF				
1564	611	Tri-Prestations de tri	8 647 000,00	8 310 000,00
1565	6236	Tri - Imprimés / outils communication	10 000,00	10 000,00
10169	62878	Remboursement frais autres organismes	38 000,00	40 000,00
15246	6232	Tri - fêtes et cérémonies	-	-
16249	611	Tri - Contrats de prestation entreprises	337 444,00	266 000,00
19295	611	Tri-Transfert NCPA	284 000,00	110 000,00
20321	6238	Tri-Communication-Goodies	5 000,00	10 000,00
23364	62878	Tri - Remboursement frais_CALN	35 000,00	35 000,00
24413	6188	Tri - Prestations sans contrat	3 510,00	60 000,00
24415	62878	Tri - Refac distribution consignes CALN	-	-
Virement à la section d'investissement				
			s/total 011	9 359 954,00
10180	657351	Tri-Subventions versées aux membres	3 336 000,00	1 340 000,00
			s/total 65	3 336 000,00
19278	64111	Personnel titulaire - Autres indemnités	204 000,00	183 000,00
			s/total 012	204 000,00
			s/total TRI SELECTIF	12 899 954,00
DECHETS VERTS - BIODECHETS				
3117	611	Traitement des déchets verts	581 000,00	550 000,00
19296	611	DV - Transfert NCPA	10 000,00	8 000,00
23358	611	Traitement des déchets alimentaires	38 000,00	55 000,00
Autres demandes				
			s/total 011 DECHETS VERTS - BIODECHETS	629 000,00
ENCOMBRANTS				
3118	611	Traitement des encombrants	458 000,00	445 000,00
			s/total 011 ENCOMBRANTS	458 000,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			29 866 222,68	24 307 970,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

INCINERATION / PREVENTION				
35	002	Excédent antérieur reporté	5 838 096,68	-
		s/total 002	5 838 096,68	-
19304	6479	Remboursement restauration	3 100,00	4 800,00
21331	6419	Remboursements sur rémunération	-	-
		s/total 013	3 100,00	4 800,00
1583	706888	Redevances d'incinération adhérents	11 477 200,00	11 786 000,00
14231	706888	Intéressement incinération	220 000,00	220 000,00
16258	70878	Remboursement taxe foncière SIRAC + ABC 14	73 000,00	72 500,00
20318	706888	Redevance transfert/transport adhérents	702 000,00	700 000,00
23384	70878	Remboursement TF ABC14	-	500,00
24411	70878	Remboursement SEROC poste conducteur opération	26 500,00	28 000,00
A créer	70878	Remboursement par des tiers		
		s/total 70	12 498 700,00	12 807 000,00
11181	74718	Soutien ADEME - Programme local de prévention des déchets	230 000,00	-
		s/total 74	230 000,00	-
18274	752	Redevance SAFER	1 100,00	1 100,00
A CRÉER 75888	75888	Constatation de la créance - 3e Ligne	-	7 500,00
23360	75888	Produits exceptionnels (ventes couches lavables)	-	-
23359	75888	Produits exceptionnels	-	-
21337/23381		Loyer serriste	20 300,00	23 500,00
24420/22346/19298		Opérations comptables	-	-
		s/total 75	21 400,00	32 100,00
21330	773	Mandats annulés (ex antérieurs)	-	-
		s/total 77	-	-
8155	777	Quote part des subventions reprises au compte de résultat	52 070,00	42 070,00
		s/total 042	52 070,00	42 070,00
		S/TOTAL INCINERATION-PREVENTION	18 643 366,68	12 885 970,00

TRI SELECTIF				
35	002	Excédent antérieur reporté	5 838 096,68	-
		s/total 002	5 838 096,68	-
1563	7018	Tri-Produit vente matériaux	3 100 000,00	2 606 000,00
		s/total 70	3 100 000,00	2 606 000,00
1561	747888	Subvention CITEO-Emballages	6 530 000,00	7 170 000,00
1582	747888	Subvention CITEO-Papier	539 000,00	588 000,00
4125	70878	Tri - Remboursement de frais	-	-
23369	747888	Tri - Soutien ARCA petits aluminium et souples	-	-
		s/total 74	7 069 000,00	7 758 000,00
		s/total TRI SELECTIF	16 007 096,68	10 364 000,00

DECHETS VERTS - BIODECHETS				
35	002	Excédent antérieur reporté		-
3119	70878	Remboursement frais-Déchets verts (contribution + transport)	591 000,00	558 000,00
23361	70878	Remboursement frais - déchets alimentaires	38 000,00	55 000,00
		s/total 70	629 000,00	613 000,00

ENCOMBRANTS				
35	002	Excédent antérieur reporté		-
3120	70878	Remboursement frais-Encombrants	458 000,00	445 000,00
		s/total 70	458 000,00	445 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	35 737 463,36	24 307 970,00
---	----------------------	----------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

INCINERATION				
2598	001	Résultat d'investissement antérieur (déficit)	104 328,32	-
			s/total 001	104 328,32
8154	13913	Subventions reprises au compte de résultat	37 777,00	42 070,00
16263	13918	Subvention d'équipement transférées au cpt de résultat - Autres	1 600,00	-
24407	13911	Subvention d'équipement transférée nationaux	12 693,00	-
			s/total 040	52 070,00
6146	238	CONSTRUCTIONS - AVANCES REMBT - ORDRE	-	-
7149	16449	OPERATIONS AFFERENTES OPTION TIRAGE SUR LIGNE TRESORERIE	-	-
			s/total 040	-
23378	1068	Excédent de résultat capitalisé	-	-
			s/total 10	-
24408	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	-	-
			s/total 13	-
8157	1641	Emprunts (remboursement du capital)	2 140 000,00	2 050 000,00
10174	16441	Emprunts assortis d'une option ligne de tr.(remboursement)	130 000,00	-
			s/total 16	2 270 000,00
23392	20421	Subvention matériel entreprise privée	-	-
24410	2324	Subventions d'équipement versées	-	-
			s/total 204	-
10167	2031	Frais d'études 3ème ligne	-	-
12193/24392/24397		Acquisition logiciels et site internet	9 000,00	19 150,00
23368/24399		Réalisation Vidéos	32 073,00	-
			s/total 20	41 073,00
548	2158	Aménagement pédagogique	1 500,00	900,00
4124	2111	Acquisition terrains nus	6 500,00	-
15238	2188	Autres immobilisations corporelles	4 350,00	1 000,00
19307	21828	Matériel de transports	30 000,00	-
20310	21838	Matériel informatique	7 631,11	8 000,00
23362	2188	Exposition Biodéchets	-	-
24400	21848	Prévention - Acquisition logiciels	8 185,00	4 340,00
23387	2051	Autres immo corporelles mat de bureau et mobilier	-	500,00
			s/total 21	58 166,11
2085	2315	Matériel et outillage technique	5 000,00	5 000,00
16259	2313	Travaux	4 008 123,26	941 498,00
			s/total 23	4 013 123,26
A CRÉER 276358	276358	Constatation de la créance	-	7 500,00
			s/total 27	7 500,00
Autorisation de Programme "Quai de transfert" montant initial 2 300 000€ - nouveau montant 4 000 000€				
21339	2031	Quai-Etudes	250 000,00	102 000,00
21340	2033	Quai-Frais d'insertion	1 000,00	2 000,00
21341	2313	Quai-Travaux	100 000,00	3 880 000,00
			s/total opération n°1000	351 000,00
Nouvelle Autorisation de Programme "UVE - 3ème ligne" montant 500 000€				
24393	2031	Frais d'études 3ème ligne	250 000,00	1 600 000,00
			s/total opération n° 1001	250 000,00
			s/total INCINERATION	7 139 760,69
25425	238	Rachat Actions NORMANTRI	103 225,00	54 437,00
			s/total 41	103 225,00
25427	261	Rachat Actions NORMANTRI	2,00	2,00
			s/total 26	2,00
			s/total TRI SELECTIF	103 227,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			7 242 987,69	8 718 397,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INCINERATION				
34	001	Excédent d'investissement reporté	-	-
			s/total 001	-
32	021	Virement de la section de fonctionnement	3 841 237,26	565 525,00
			s/total 021	3 841 237,26
1579	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	137 432,43	-
			s/total 10	137 432,43
23375	1312	Subvention Région étude 3ème ligne	-	200 000,00
27	1321	Subventions d'équipement de l'Etat	-	-
24409	1311	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	-	-
			s/total 13	200 000,00
4121	1641	Emprunts	1 720 000,00	5 584 000,00
			s/total 16	1 720 000,00
5131	28133	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Amortissements	2 322 666,00	2 222 666,00
5131	28133	Amortissements	88 425,00	91 769,00
			s/total 040	2 411 091,00
			s/total INCINERATION	8 212 985,69
25426	238	Rachat Actions NORMANTRI	103 225,00	54 437,00
			s/total 041	103 225,00
			s/total TRI SELECTIF	10 778 991,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			8 212 985,69	8 718 397,00



Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfère Rachat Actions NORMANTRI
Publication : 17/10/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Mardi 7 octobre 2025

Comité syndical du SYVEDAC

Rapport du DOB 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires



- Adhésion de Cingal Suisse Normande (16 communes) et de SMICTOM DE LA BRUYERE (25 communes)
- Poursuite de la baisse des tonnages OM pour les adhérents au 31/12/2025
 - BP2025 : 105 500 tonnes
 - Atterrissage prévisionnel 2025 : 105 500 tonnes
 - DOB2026 : 108 000 tonnes (hypothèse -1% tonnes + nouveaux adhérents)
- Projection révision prix DSP SIRAC : 0%
- Coûts inchangés des TGAP Incinération (+0€/tonne) et Enfouissement (+0€/tonne)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

- Maîtrise d’œuvre et travaux pour le quai de transfert de Lisieux – financement par emprunt
- AMO et MOE pour la 3^{ème} ligne UVE – financement par emprunt
- Poursuite accompagnement des groupements dans l’obligation de tri à la source des biodéchets (financement par la contribution biodéchets des adhérents) : maitres composteurs en renfort (contrats de projets)
- Mise en œuvre PLPDMA 2024/2030
- AAP CITEO « baisse refus de tri » et « communication » (Dépenses en 2025 et soutien 60% en 2026)
-> Nouvelle candidature du SYVEDAC en 10/2025 pour reconduire ces leviers.

AMO : Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Accusé de réception – Ministère de l’Intérieur

MOE - Maîtrise d'Œuvre
014-251402681-20251007-251007_10-DE

PLPDMA - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
Accusé certifié de réception

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

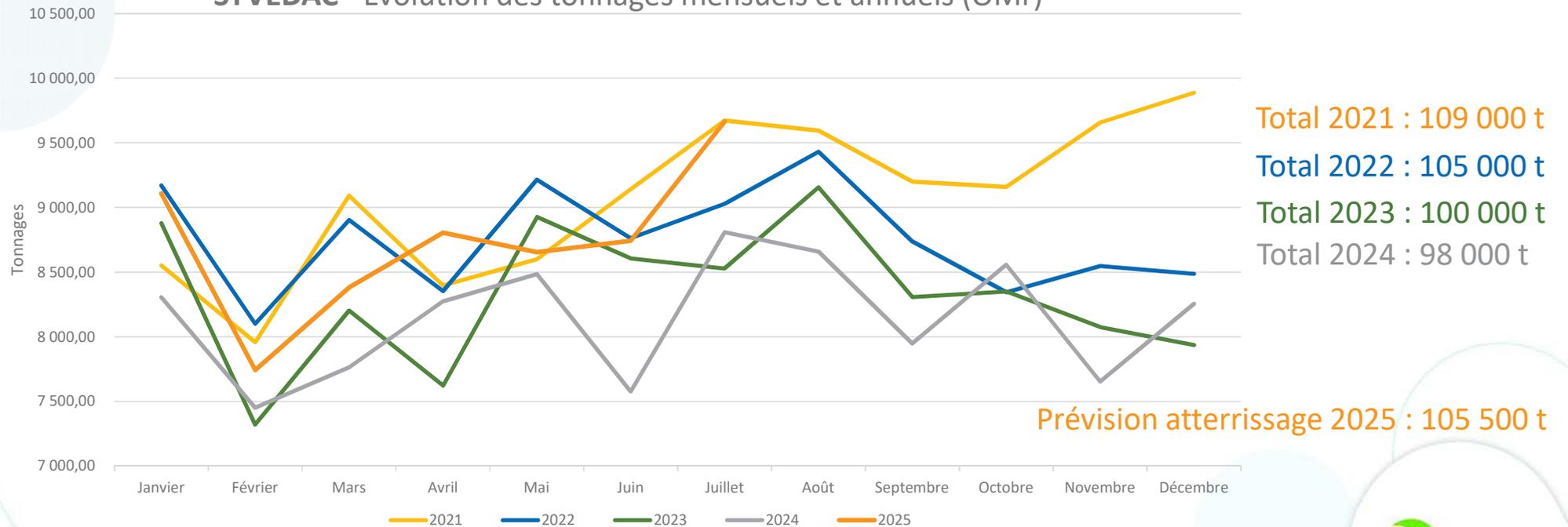
Pour l’autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

SYVEDAC - Evolution des tonnages mensuels et annuels (OMr)



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
 N°1410255-1011015007245E

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

En **2021** - Avenant n°4 DSP pour adhésion CALN

En **2022** – Baisse des tonnages de -3,5% / 2021

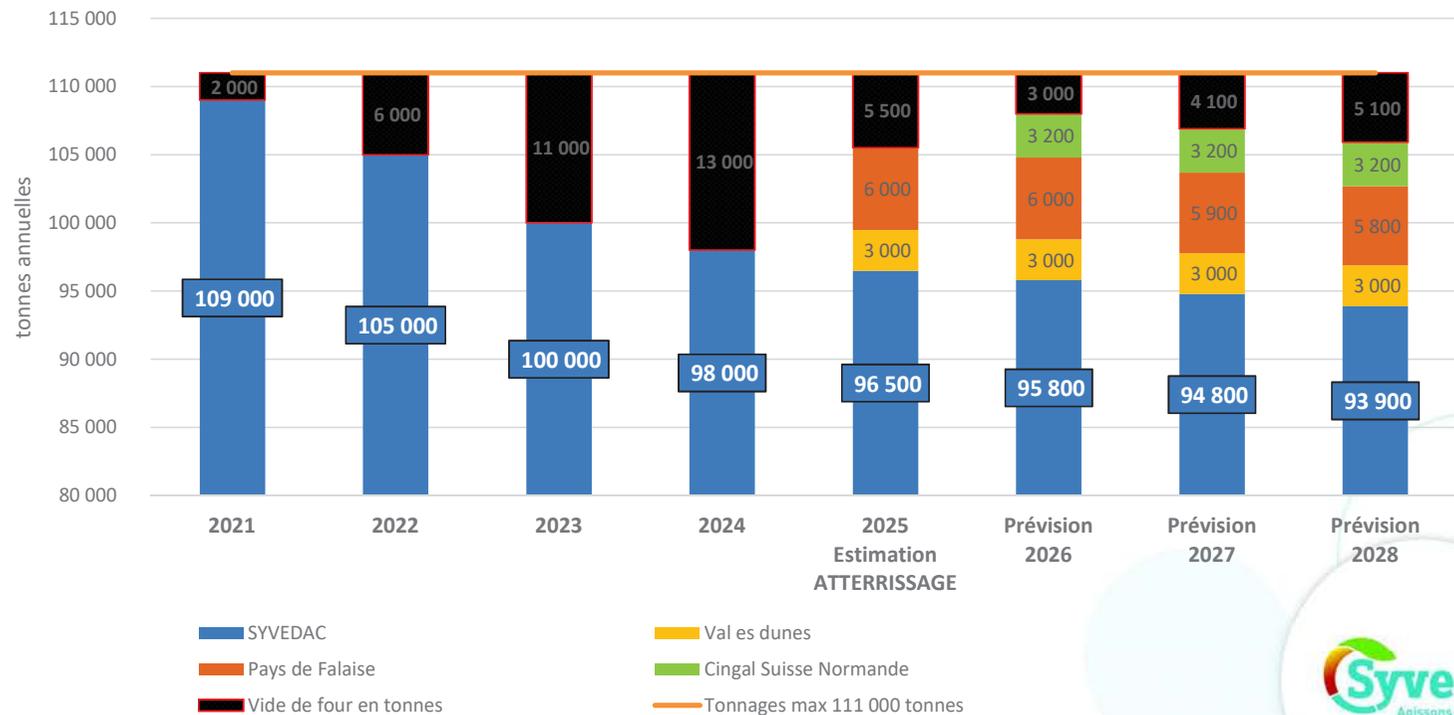
En **2023** – Constat -6% au 1^{er} semestre / 1^{er} semestre 2022 et hypothèse -2% au second semestre

En **2024** – Atterrissage 98 000 tonnes

En **2025** – Adhésion CC Val es Dunes et Pays de Falaise

En **2026** – Adhésion CC Cingal Suisse Normande et SMICTOM
(16 et 25 communes respectivement)

Évolution du vide de four



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

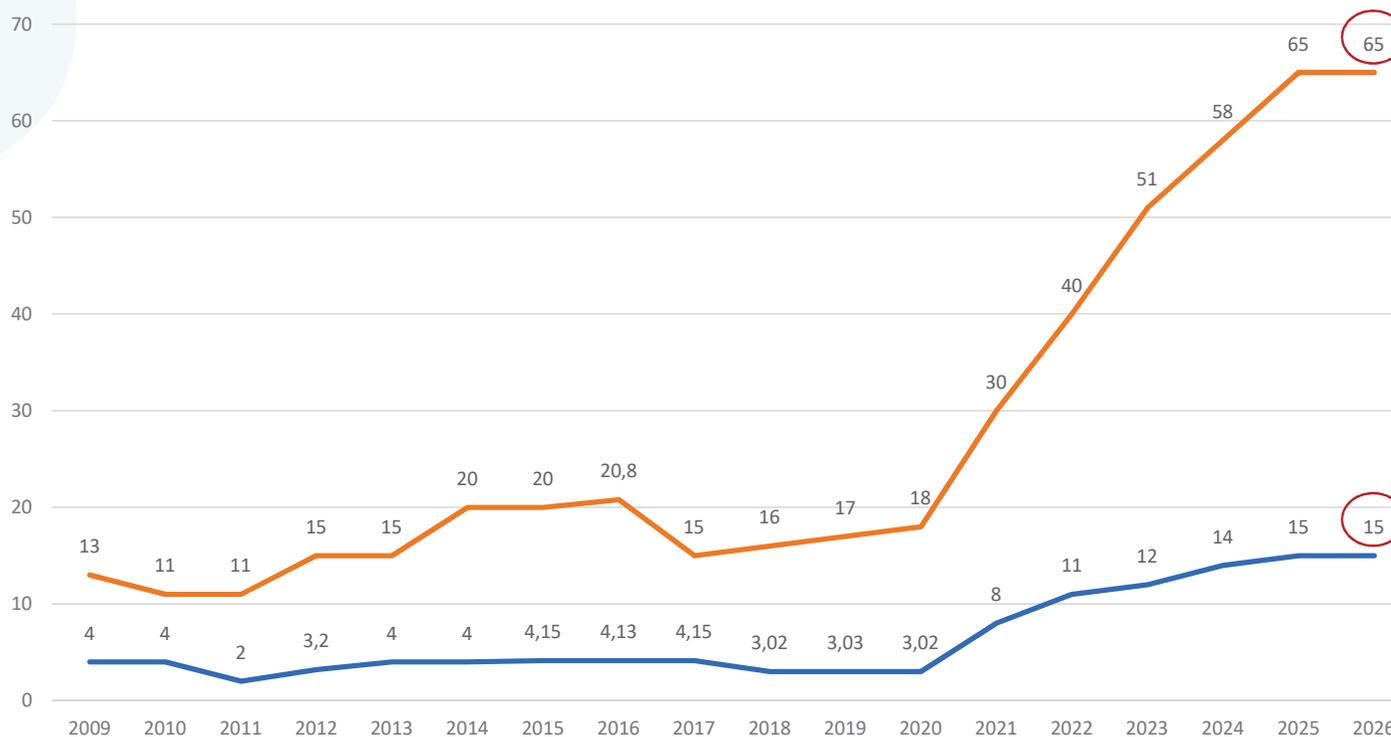
Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Evolution de la TGAP (€ HT/tonne)



Hausse TGAP 2026/2025 :

Enfouissement : + 0 €
(traitement encombrants)

Incineration : + 0 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

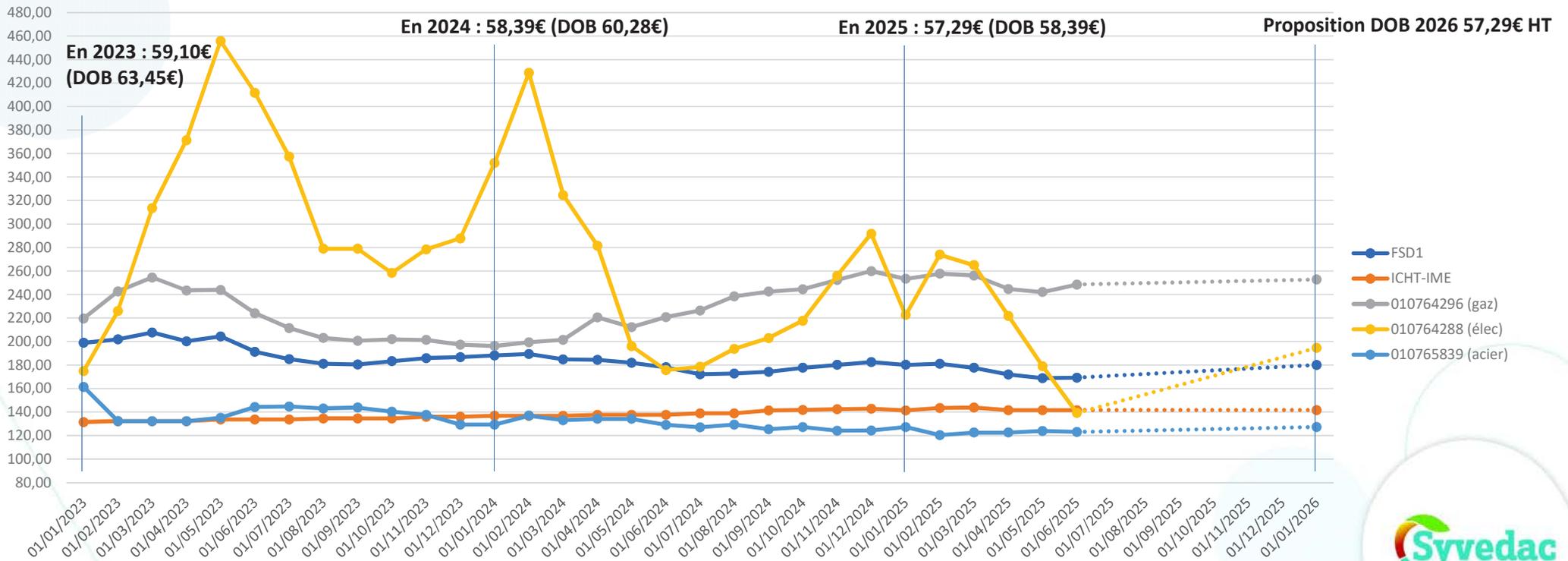
Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

EVOLUTION DES INDICES - REMUNERATION SIRAC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 014-251402681-20251007-251007_10-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 14/10/2025
 Publication : 17/10/2025
 Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour les ordures ménagères et la prévention

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Total Charges courantes	1 561 300	1 696 607
Total Frais financiers	340 600	308 000
Rémunération SIRAC	6 154 306	6 234 840
TGAP	1 581 000	1 620 000
Redevance utilisation du vide de four par SIRAC	668 100	579 336
Ajustement sirac (pour arrondir total)	206	31
Total Exploitation centre d'incinération	7 067 000	7 275 473
Total Autofinancement	2 876 000	2 879 960
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040

Hypothèse tonnage 2026
adhérents historiques
+ nouveaux adhérents :
95 800 t
+ 12 200 t
= 108 000 tonnes

(BP2025 = 105 500 tonnes)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour les ordures ménagères et la prévention

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Redevance incinération adhérents historiques	10 254 180	10 332 770
Redevance incinération Nouveaux apporteurs (PF + VED + CSN)	1 062 000	1 439 600
Remboursement taxe foncière	73 000	73 000
Recettes loyers + SAFER	21 000	24 600
Recettes vente de chaleur	168 220	220 000
Recettes SEROC RH	26 500	28 000
Total redevance incinération	11 604 900	12 117 970
Soutiens ADEME	200 000,00	-
Amortissement subvention	40 000	42 070
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour les ordures ménagères et la prévention

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Emprunt opération rénovation des fours		
Emprunt Remboursement du capital	2 210 000	2 050 000
Amortissement subventions	40 000	42 070
Emprunt option ligne trésorerie - remboursement	130 000	
Logiciel	7 000	14 340
Espace pédagogique	1 500,00	11 050
Autres Immos corporelles mat de bureau et mobilier		500
Parc informatique	13 000	8 000
Travaux	300 000	946 500
Constatation créance 3e ligne		7 500
Autorisations de programme		
Quai de transfert Lisieux	3 170 000	3 984 000
Frais d'étude 3 ème ligne	1 000 000	1 600 000
Total Investissement	6 876 000	8 663 960

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

Pour les ordures ménagères et la prévention

RECETTES D'INVESTISSEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Virement du fonctionnement	516 000	565 525
Amortissement des installations	2 360 000	2 314 435
Emprunt Quai transfert Lisieux	3 000 000	3 984 000
Subvention Région étude 3ème ligne		200 000
Emprunt travaux Ligne 3 UVE	1 000 000	1 600 000
Total Investissement	6 876 000	8 663 960

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

Pour les ordures ménagères et la prévention

DEPENSES	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Total Investissement	6 876 000	8 663 960
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040
Total Budget Dépenses	18 720 900	20 824 000

RECETTES	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Total Investissement	6 876 000	8 663 960
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040
Total Budget Recettes	18 720 900	20 824 000

TARIF MEMBRES ENVISAGES	108,00	108,00
TARIF Nouveaux apporteurs PF + VED + CSN	118,00	118,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

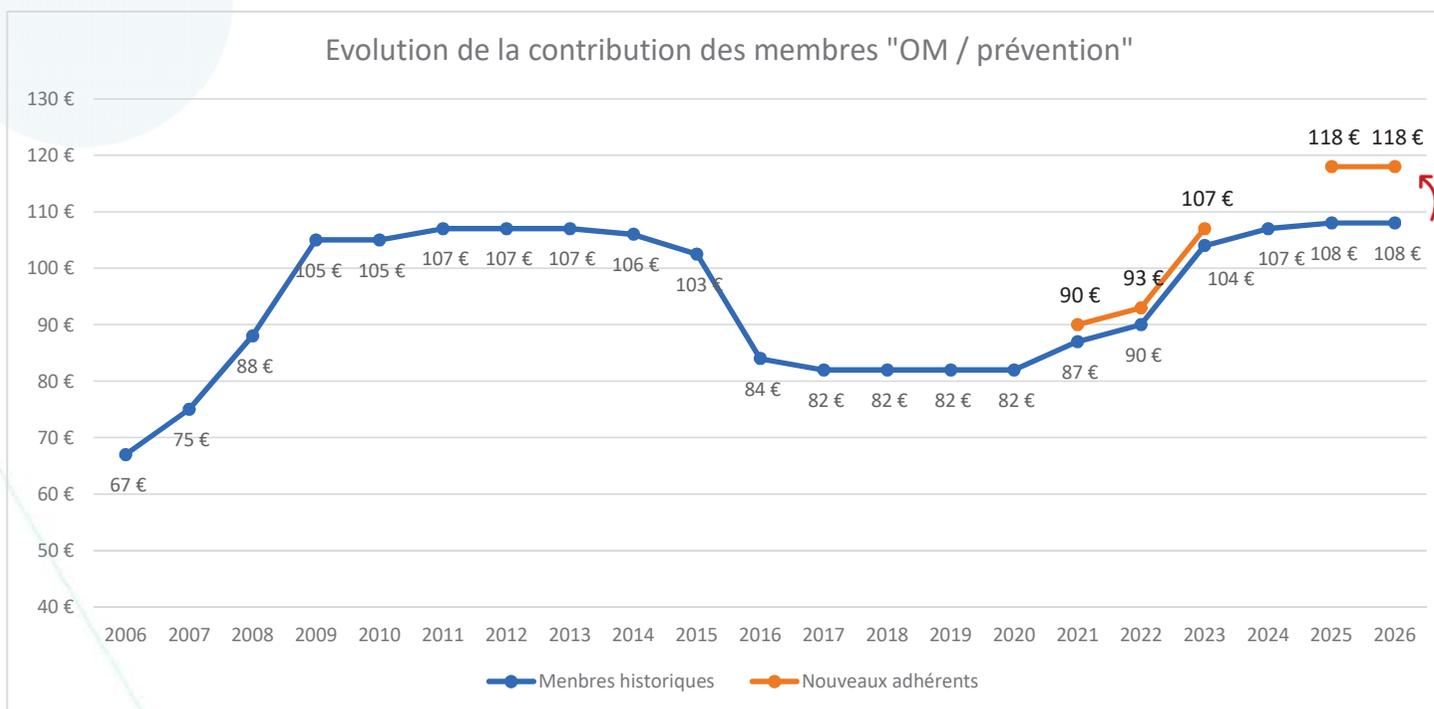
Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Contribution OM / prévention (€ HT – TGAP comprise)



A noter :

- Contribution +10€/tonne pour les nouveaux adhérents pendant 5 ans

Prend fin en 2030 pour PF & VED

Prend fin en 2031 pour CSN & SMICTOM

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



IV

Comité syndical – Mardi 7 octobre 2025

Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

Pour le tri et la valorisation

Solde du tri de l’exercice 2025 (reversé en 2026)

Les recettes matières et soutiens CITEO seront supérieurs aux dépenses

- Reversement d’un solde 2025 auprès des groupements
(tendance à confirmer selon l’évolution des cours de matériaux d’ici fin 2025)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

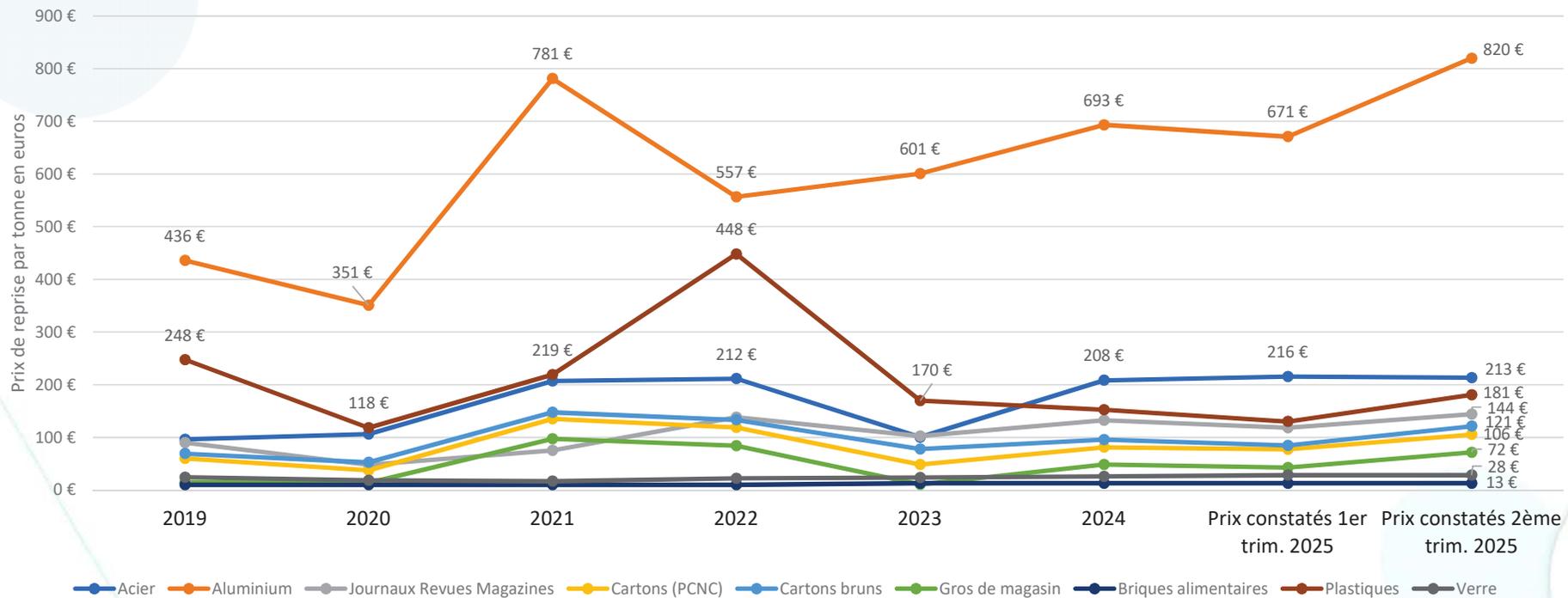


Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour le tri et la valorisation

Evolution des prix moyens annuels par matériaux



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d’Orientations Budgétaires

Pour le tri et la valorisation

Evolution des prix moyens annuels de reprise des matériaux

TYPLOGIE	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prix constatés 1er trim. 2025	Prix constatés 2ème trim. 2025
Acier	96 €	106 €	207 €	212 €	100 €	208 €	216 €	213 €
Aluminium	436 €	351 €	781 €	557 €	601 €	693 €	671 €	820 €
Journaux Revues Magazines	90 €	48 €	75 €	139 €	103 €	132 €	118 €	144 €
Cartons (PCNC)	60 €	37 €	135 €	119 €	48 €	81 €	77 €	106 €
Cartons bruns	69 €	53 €	148 €	133 €	78 €	96 €	85 €	121 €
Gros de magasin	15 €	14 €	97 €	84 €	11 €	49 €	43 €	72 €
Briques alimentaires	10 €	10 €	10 €	10 €	13 €	13 €	13 €	13 €
Plastiques	248 €	118 €	219 €	448 €	170 €	153 €	130 €	181 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

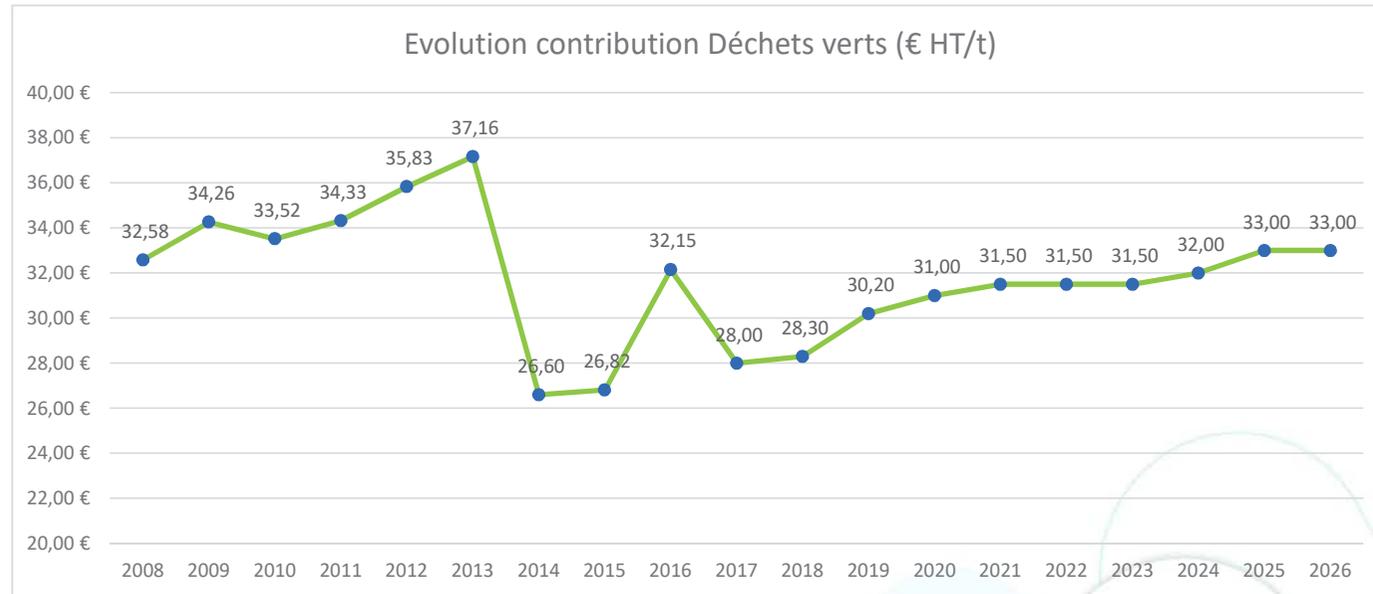
Pour le traitement des résidus de jardin (déchets verts)

	Montant € HT/tonne
2018	28,30
2019	30,20
2020	31,00
2021	31,50
2022	31,50
2023	32,00
2024	32,00
2025	33,00
2026	33,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 la commission des
 014-251402681-20251007-251007_10-DE
 du vote BP
 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
 Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



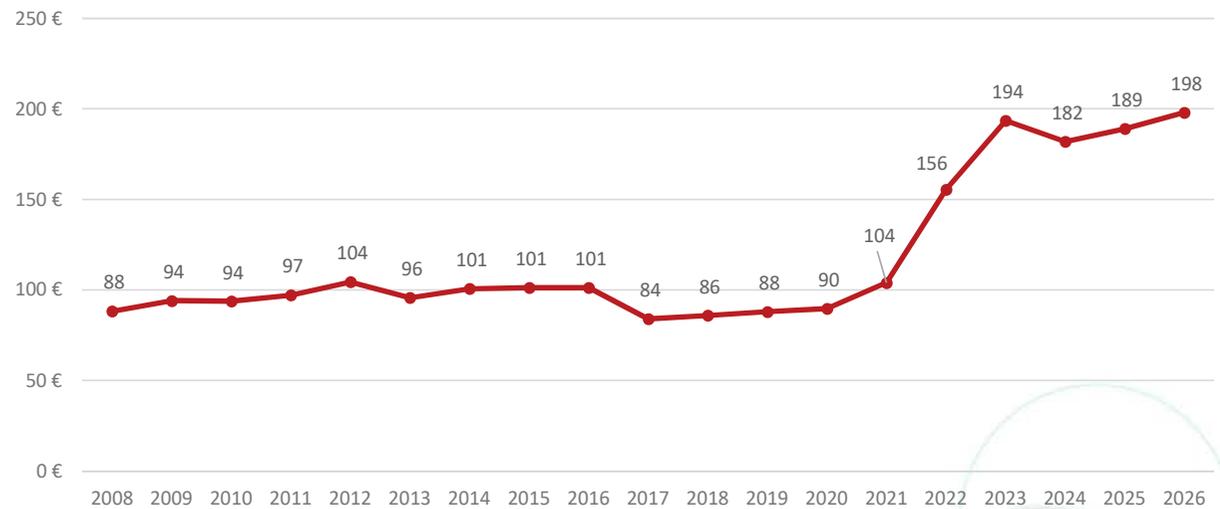
Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour le traitement des encombrants

	Montant hors TGAP € HT/tonne	TGAP € HT/tonne	Contribution € HT/tonne
2018	70,00	16,00	86,00
2019	71,00	17,00	88,00
2020	89,70	18,00	89,70
2021	74,00 108,00	30,00 30,00	1T : 104,00 Puis : 138,00
2022	115,50	40,00	155,50
2023	142,50	51,00	193,50
2024	124,00	58,00	182,00
2025	124,00	65,00	189,00
Prévision 2026 (à confirmer lors du vote BP)	133,00	65,00	198,00

Evolution contribution Encombrants (€ HT/t)



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

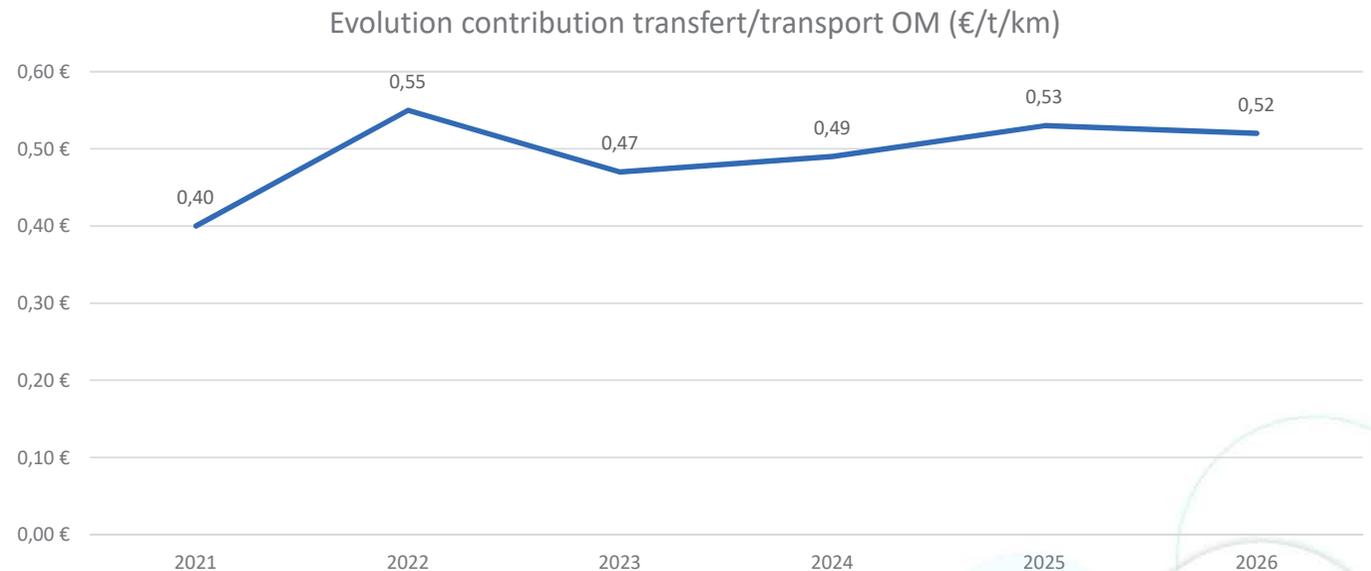


Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour le transfert/transport OM (quais de transfert pour NCPA, CALN, PF)

	Contribution € HT/tonne/km
2021	0,40
2022	0,55
2023	0,47
2024	0,49
2025	0,53 Intégration des frais de fonctionnement QT Périers
Prévision 2026 (à confirmer lors du vote BP)	0,52



Pour mémoire : régularisation des montants en année N+1



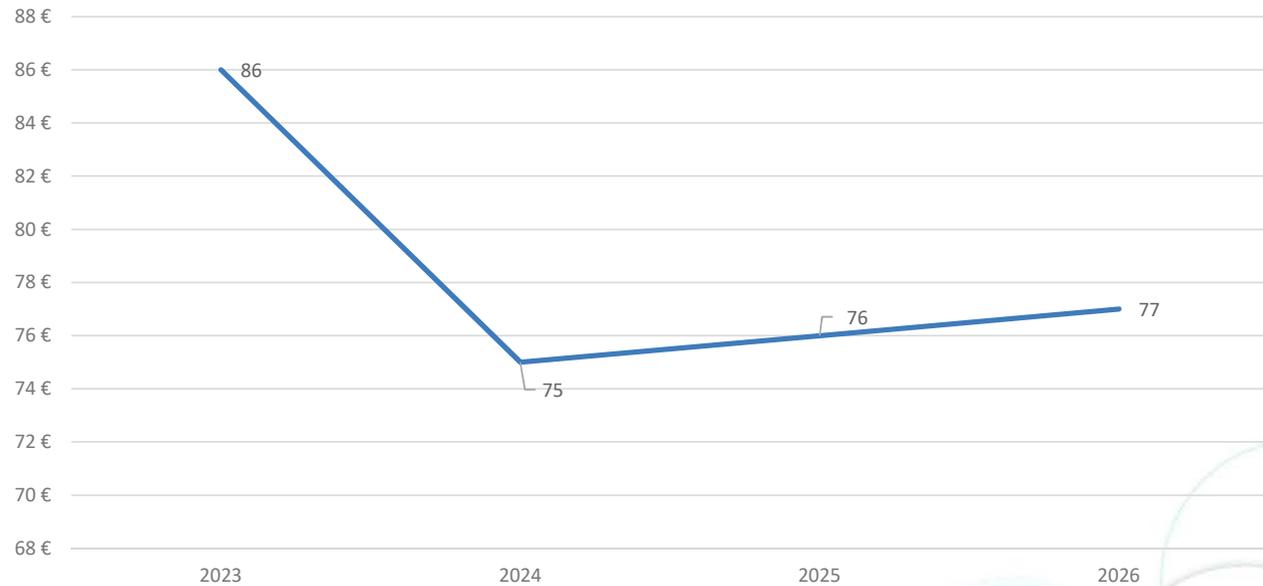
Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Pour les déchets alimentaires

	Contribution € HT/tonne
2023	86,00
2024	75,00
2025	76,00
Prévision 2026 (à confirmer lors du vote BP)	77,00

Evolution contribution Déchets alimentaires (€ HT/t)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

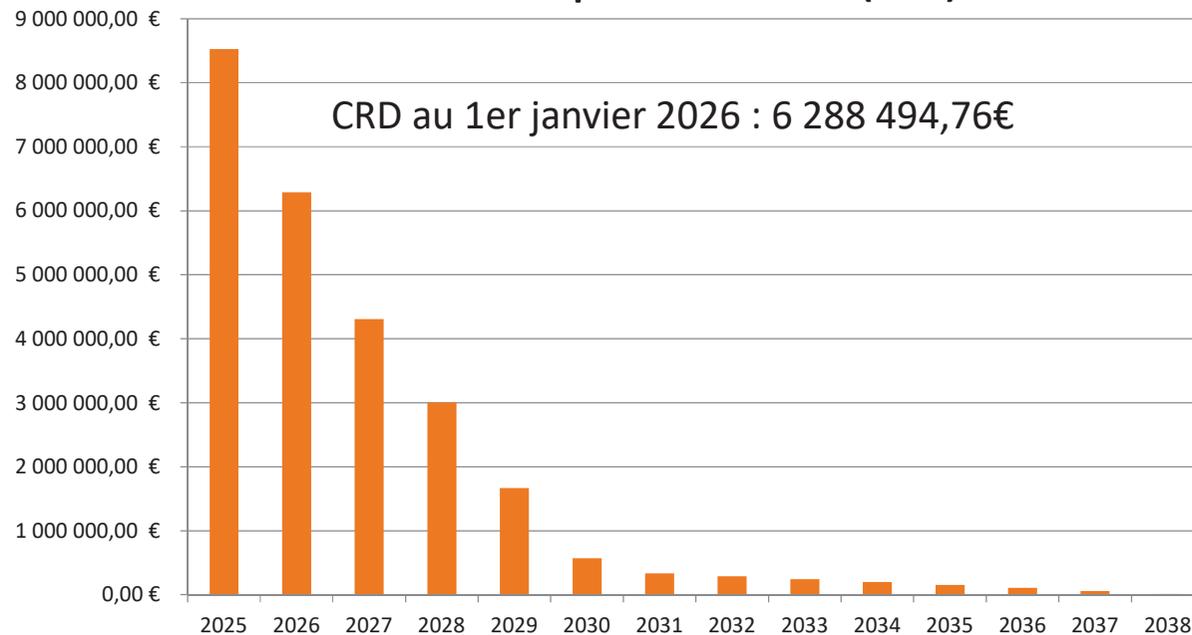
Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires

Evolution du Capital Restant Dû (CRD)



CRD – Capital Restant Dû

Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

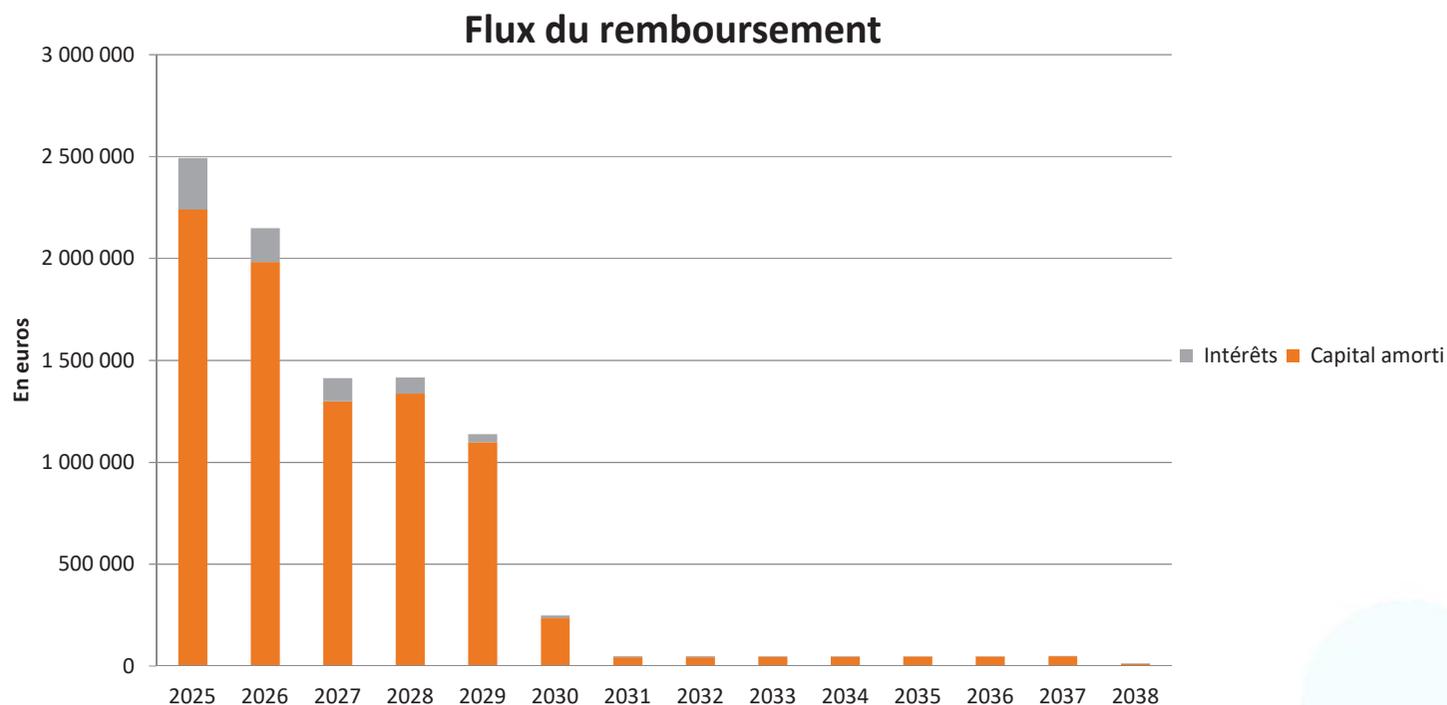
Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion financière du Syndicat

9. Finances – Exercice 2026 – Débat d'Orientations Budgétaires



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Mardi 7 octobre 2025

Comité syndical du SYVEDAC

Ressources Humaines, Tableau des emplois 2025



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

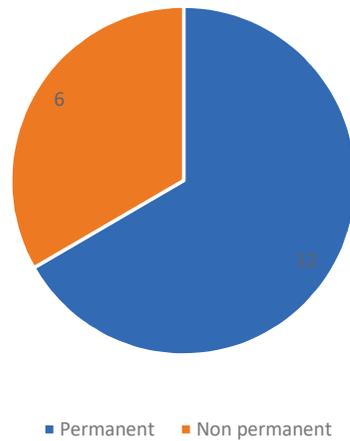
Pour l'autorité compétente par délégation



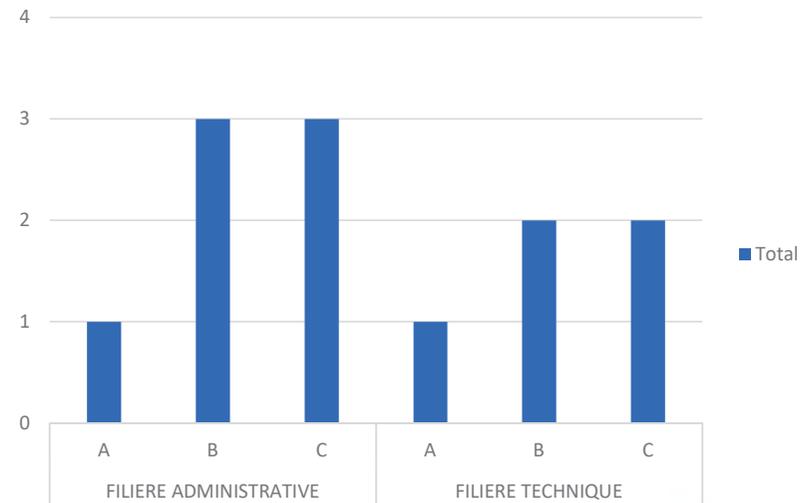
Gestion Ressources Humaines du Syndicat

3. RH – Exercice 2025 – Effectifs SYVEDAC

Effectifs SYVEDAC 30/06/2025



Répartition par catégorie et par filière



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Gestion Ressources Humaines du Syndicat

3. RH – Exercice 2025 – Heures Supplémentaires

	2023		2024		2025	
	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
1- Nuit	14,5	449,33				
2- Normales taux 1	135,66	2095,63	203,99	3164,64	32	521,49
4- Dimanche et jours fériés	84,75	2258,91	65,42	1753,69	6,75	181,91
Somme :	234,91	4803,87	269,41	4918,33	38,75	703,4

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DEPENSES		
INVESTISSEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Investissement		
Emprunt opération rénovation des fours		
Emprunt Remboursement du capital	2 210 000	2 050 000
Amortissement subventions	40 000	42 070
Emprunt option ligne trésorerie - remboursement	130 000	
Logiciel	7 000	14 340
Espace pédagogique	1 500,00	11 050
Autres immo corporelles mat de bureau et mobilier		500
Parc informatique	13 000	8 000
Travaux	300 000	946 500
Constatation créance 3e ligne		7 500
Autorisations de programme		
Quai de transfert Lisieux	3 170 000	3 984 000
Frais d'étude 3 ème ligne	1 000 000	1 600 000
Total Investissement	6 876 000	8 663 960
FUNCTIONNEMENT		
Total Charges courantes	1 561 300	1 696 607
Total Frais financiers	340 600	308 000
Rémunération SIRAC	6 154 306	6 234 840
TGAP	1 581 000	1 620 000
Redevance utilisation du vide de four par SIRAC	- 668 100	- 579 336
Ajustement sirac (pour arrondir total)	- 206	- 31
Total Exploitation centre d'incinération	7 067 000	7 275 473
Subvention associations	8 000	8 000
Amortissement des installations	2 360 000	2 314 435
Virement vers l'investissement	516 000	565 525
Total Autofinancement	2 876 000	2 879 960
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040
Total Budget Dépenses	18 720 900	20 824 000
RECETTES		
INVESTISSEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Virement du fonctionnement	516 000	565 525
Amortissement des installations	2 360 000	2 314 435
Emprunt Quai transfert Lisieux	3 000 000	3 984 000
Subvention Région étude 3ème ligne		200 000
Emprunt travaux Ligne 3 UVE	1 000 000	1 600 000
Total Investissement	6 876 000	8 663 960
FUNCTIONNEMENT	DOB 2025	2026
		PROJECTION
Redevance incinération adhérents historiques	10 254 180	10 332 770
Redevance incinération Nouveaux apporteurs (PF + VED + C	1 062 000	1 439 600
Remboursement taxe foncière	73 000	73 000
Recettes loyers + SAFER	21 000	24 600
Recettes vente de chaleur	168 220	220 000
Recettes SEROC RH	26 500	28 000
Total redevance incinération	11 604 900	12 117 970
Soutiens ADEME	200 000,00	-
Intéressement SIRAC		
Amortissement subvention	40 000	42 070
Total Fonctionnement	11 844 900	12 160 040
Total Budget Recettes	18 720 900	20 824 000
TARIF MEMBRES ENVISAGES	108,00	108,00
TTC (TVA 10 %)	118,80	118,80
TARIF CA LISIEUX NORMANDIE	108,00	
TTC (TVA 10 %)	118,80	
Total Tonnage incinéré envisagé	105 400	108 000
Adhérents historiques	96 000	95 800
Nouveaux apporteurs	9 400	12 200
TGAP incinération (€/tonne)	15,00	15,00
TGAP enfouissement (€/tonne)	65,00	65,00
Prix de vente de la chaleur jusque 110 000 MWh	22,84	23,29
Prix de vente de la chaleur au-delà de 110 000 MWh	17,10	17,44

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

